

no 14 au R. Jol

SECRETARIAT D'ETAT
A L'ÉDUCATION NATIONALE
ET A LA JEUNESSE

MODÈLE N° 5 AG

FORMAT :
Hauteur..... 0,42
Largeur..... 0,31

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
des
CHANTIERS DE LA JEUNESSE

LE CHEF DU GOUVERNEMENT

COMMISSARIAT GÉNÉRAL des
CHANTIERS de la JEUNESSE

COMMISSARIAT des GROUPEMENTS
"JEUNESSE et MONTAGNE"

Groupeement Dauphiné

CENTRE Robert PASTEUR

Groupement n° JEUNESSE et MONTAGNE
Centre R. PASTEUR
ANCELLE (Haut-Alpes)

RELEVÉ DES DROITS

DU PERSONNEL A TRAITEMENT MENSUEL

pour le mois de DECEMBRE 194 3

1^{re} PARTIE

(1) En regard de la date de naissance, porter s'il y a lieu la lettre
• P », poursuit ses études ;
• A », apprentissage ;
• I », infirme.

(2) Décomptes arrondis au dixième.

(3) A porter en diminution sur le modèle n° 5 c G du total du chapitre et article qui supporte le traitement.

CHAPITRE ARTICLE	CHAPITRE ARTICLE	CHAPITRE ARTICLE	TOTAL	RETENUES DIVERSES.		RESTE.	A DÉDUIRE : prélèvement pour contribution nationale et impôt cedulaire. (3)	NET A PAYER.	INDICATION DES PAYEMENTS EFFECTUÉS.		EMARGEMENT OU INDICATION du numéro de chèque.	POUR MÉ- MOIRE : Timbre quitan- ce.
				ASSURAN- CES sociales (3).	TOTAL.				En numéraire.	Par compte courant postal.		
Indemnités de résidence. (2).	Allocations familiales. (2).	Indemnités de séparation. (2).	800									
			1.275					7.162	7.162			
			5.087									
								7.162	7.162			

RECÉPISSÉ DE MANDAT n° 79

Montant du mandat 7.162 -

Lequel est l'objet de la notification


22 16 42 53

HAUTS-ALPES

1580,94 dym

1962 (H. H. H. H.)

POSTES ET TELEGRAPHES

NOMS ET PRÉNOMS.	EMPLOI, CLASSE ET ÉCHELON.	SITUATION DE FAMILLE. Nombre d'enfants. Date de naissance de chacun d'eux. (1).	MUTATIONS ET MOUVEMENTS.	NOM- BRE de JOURS.	CHAPITRE					CHAPITRE		
					TRAITEMENT (2).					INDEMNITÉS (2).		
					Article Personnels du statut.	Article ^{Supplément} Personnels hors-statut.	Article Personnels auxiliaires.	Article Indemnité spéciale temporaire.	Article Majoration en Afrique du Nord.	Article De chantiers.	Article Pour irais de service.	Article De l' d'hs m
		Centre	S'Etienne		59.777							
		"	S'Etienne (R. sold)		78.489							
		"	Amelle		50.266	463						
		"	Ne Chazelles		33.408							
					220.091	8.315						
		"	Sup. (R. S' Fam.)			3.432						
		"	Sup. (R. Ind. Nat)									
		"	Sup. (R. sold)		17.983							
		"	Amelle (R. S' Fam.)			7.162						
					459.014	13.372						

A reporter

NOTA. — Voir au recto l'explication des renvois.

ARRÊTÉ le présent relevé à la somme de : SEPT MILLE CENT SOIXANTE DEUX FRANCS -----

A ANCELE, le 31 DECEMBRE 1943

Le Commissaire adjoint administratif,

1 anmy

VU ET VÉRIFIÉ : *1 anmy*
Le Chef de Groupement,



VU ET VÉRIFIÉ
LE CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Escedes

VU ET VÉRIFIÉ :
L'Intendant,

